

30 ans de l'Hôtel du Département

EXPOSITION

**30 ANS DE L'HÔTEL
DU DÉPARTEMENT**
UN BÂTIMENT AU SERVICE
DES HAUT-ALPINS

*Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux à Gap*

Du 28 novembre
au 19 décembre
2024



CONSEIL GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT DES HAUTES ALPES



Hautes-Alpes
le département

hauts-alpes.fr



30 ans de l'Hôtel du Département

UN SITE OCCUPÉ DE LONGUE DATE

La construction de l'Hôtel du Département commence par la déconstruction du bâtiment qui occupait son emprise jusqu'en 1991.

L'ancien Évêché, ou Palais épiscopal, avant sa déconstruction en 1991.
Archives départementales.



C'est alors qu'est démolie l'ancien Évêché - ou Palais épiscopal - construit en 1686 sur les ruines de l'ancien hôtel des Évêques de Gap, détruit en 1577 par les protestants.



Lors de la déconstruction de cet ancien Évêché, des vestiges gallo-romains reverront le jour. Notamment un petit temple (fanum) et des monnaies romaines. Les vestiges ont été datés des 1^{er} au 3^e siècles.

Lors des fouilles menées en amont de la construction du bâtiment. Image extraite de « Création d'un bâtiment au service des Haut-Alpins », René Mannent, Gilles Chalensol & Maxim-Jan Leynaud.

L'histoire de cet ancien Palais épiscopal est elle-même d'une très grande richesse et directement liée à l'accueil de services administratifs départementaux, dès la Révolution.

UN SITE OCCUPÉ DE LONGUE DATE

À peine plus d'un siècle après sa construction, il devient en effet bien national. Il est acquis par la Ville de Gap et utilisé peu après par la gendarmerie.

En 1796, l'administration centrale du Département y transfère ses services. Le Palais épiscopal devient lieu de résidence du Préfet jusqu'en 1837, quand est construite la nouvelle préfecture.

Après la Restauration et avec la monarchie de Juillet, le bâtiment redevient Evêché.

Le bâtiment reviendra à l'État au début du 20^e siècle (loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État). Il sera à nouveau utilisé par les services de l'administration départementale.



Le bâtiment a en outre été occupé par les agents du service de Restauration des terrains de montagne (RTM), créé à la fin du 19^e siècle.

Juste avant sa déconstruction en 1992, il accueillait la Trésorerie générale, la paierie départementale et les services de l'ONF.

L'ancien Evêché, occupé par les services de l'administration départementale. Ici, le service de Restauration des terrains de montagne (RTM). Archives départementales.

Les Hautes-Alpes sont l'un des 83 départements créés le 4 mars 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789.

UN PUR PRODUIT

DE LA DÉCENTRALISATION

ALPES

HAUTES-ALPES ▼ 1994

René Monory, un "partisan forcené" de la décentralisation

Le président du Sénat inaugure à 85 ans le nouvel hôtel du département. Dans un entretien accordé au "Dauphiné Libéré", il évoque, avec conviction, le rôle de la décentralisation et se projette avec son collègue de la présidence.

René Monory, 85 ans, président du Sénat, est venu inaugurer à 85 ans le nouvel hôtel du département. Dans un entretien accordé au "Dauphiné Libéré", il évoque, avec conviction, le rôle de la décentralisation et se projette avec son collègue de la présidence.



HAUTES-ALPES ▼ 1994

Elections à la Caisse maladie régionale

Plus de 100 candidats se présentent pour les élections régionales de la Caisse d'Allocations Familiales.

LES MEZES 2017
VIII^e SALON DES ANTIQUAIRES
du samedi de 10 h à 12 h
et le dimanche de 10 h à 12 h

ÉCONOMIES Jusqu'au 2 décembre

DIGOT D'AGNEAU 24,90	PORC RÔTI LOWE 19,90
EMMENTAL PRÉSIDENT 10,00	FROSTIES DE KELLOGG'S 11,45
CRÈME DESSERT DANETTE 15,95	CIDRE POMMIERS 14,90
20% SUR TOUTES LES PELUCHES	TOMATES PELÉES 7,95
LESSIVE POUDDRE SUPER CROUX 59,00	ASTÉRIX et le NOÛL GÉANT
LOT DE 10 COUPES 39,00	Grand jeu avec 1000000 de points à gagner
PUNCHING BALL 148,00	Les 1000000 de points à gagner

RALLYE c'est géant
ESPACE TOKORO - ROUTE DE BRIANÇON - GAP

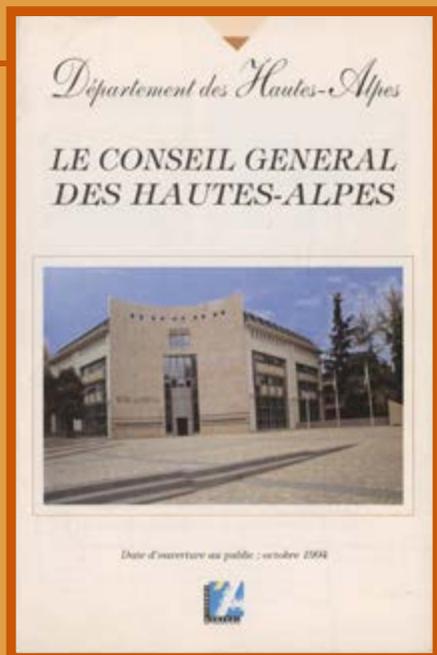
Au cours de leurs deux premiers siècles d'existence, les Départements ont vu leurs compétences augmenter régulièrement. Les événements vont s'accélérer avec les lois de décentralisation de 1982 et 1983, qui entraînent notamment

- le transfert de l'exécutif du Département du préfet au président du Conseil général
- le transfert de nombreuses compétences de l'État vers le Département

Interview de René Monory, président du Sénat, sur la décentralisation, publiée la veille de l'inauguration de l'Hôtel du Département. Le Dauphiné Libéré, dimanche 27 novembre 1994. Archives départementales.

C'est ainsi que le Département est amené à pleinement exercer les compétences relatives à la voirie départementale, aux bâtiments départementaux, à la construction et au fonctionnement des collèges, à l'aide sociale, à l'équipement rural, etc.

Ces transferts de compétences s'accompagnent d'une profonde réorganisation administrative et technique des services publics.



UN PUR PRODUIT DE LA DÉCENTRALISATION

Ces paramètres, conjugués à l'éclatement des services devenus départementaux sur plusieurs sites géographiques situés dans la ville de Gap ; à l'exiguïté des locaux du Conseil général installés à la préfecture ; à l'absence de bureaux pour les conseillers

généraux, conduisent à la décision de créer un nouveau bâtiment. La démarche est initiée en décembre 1985, sous la présidence de Marcel Lesbros, et par un Briançonnais, Georges Chabas, vice-président chargé de l'administration départementale.



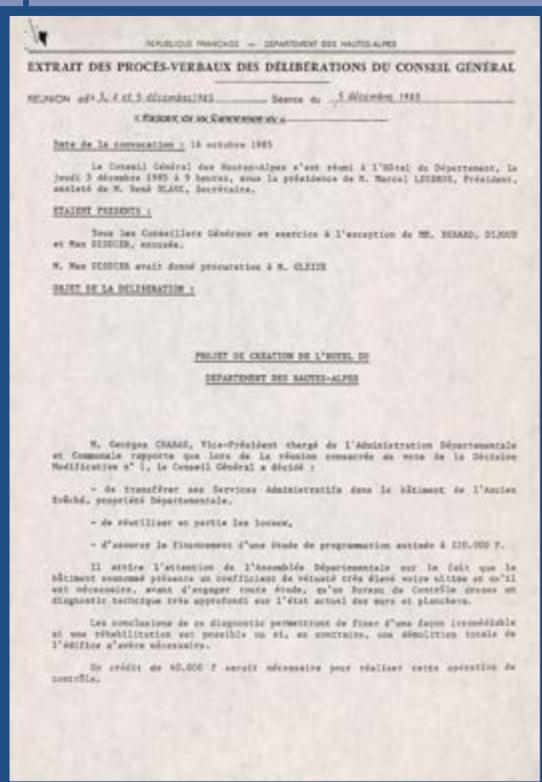
Plaquette de présentation du projet dans laquelle il est fait état de la nécessité de transformer en profondeur l'organisation des services publics départementaux. Archives départementales.

1985-1991
SIX ANNÉES

DE PRÉPARATION

DU PROJET

Tout commence le 5 décembre 1985. Georges Chabas, vice-président chargé de l'administration départementale, propose à l'Assemblée départementale de transférer les services administratifs du Département dans les locaux de l'ancien Évêché, propriété départementale, de réutiliser en partie les locaux et de réaliser une étude de programmation à hauteur de 120 000 francs.



Il est déjà clairement fait état du fait que « le bâtiment présente un coefficient de vétusté très élevé voire ultime ». Un diagnostic est donc engagé afin de définir « d'une façon irrémédiable si une réhabilitation est possible ou si, au contraire, une démolition totale de l'édifice s'avère nécessaire. »

Extrait des procès-verbaux des délibérations du Conseil général. Réunion des 3, 4 et 5 décembre 1985 ; séance du 5 décembre. Archives départementales.

26 juin 1986, la commission de l'économie et des finances, ainsi que celle de l'administration départementale sont d'accord et une première option tend vers une « construction d'un nouveau bâtiment à l'emplacement de l'ancien ».

1985-1991
SIX ANNÉES

DE PRÉPARATION

DU PROJET

19 novembre 1986, décision est prise de lancer les dernières études de programmation et le concours d'architecture au cours de l'année 1987. Un comité de projet est alors également créé.

31 mars & 8 octobre 1987, lancement du concours d'architecture.

25 novembre 1988, deux scénarios se dessinent : utilisation légère de l'ancien Évêché et bâtiment neuf à construire à la place de l'aile rue Balmens ou utilisation légère de l'ancien Évêché, démolition de l'aile rue Balmens et construction d'un bâtiment neuf donnant sur le cours Frédéric-Mistral et relié au bâtiment existant.

II - EXTENSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

La suite de la 1ère tranche de l'extension de ce bâtiment s'élève à 3.330.000 F.

Le crédit inscrit au budget s'élevait à 3.200.000 F, il y a donc lieu de voter un complément de 130.000 F ; ce crédit figure au projet de DML.

D'autre part le Ministère de la Culture et de la Communication souhaite connaître la position du Conseil Général quant au lancement de la 2ème tranche de cette extension qui peut être évaluée à 11.200.000 F.

III - AMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Lors de sa dernière réunion le Conseil Général a souhaité qu'une étude plus approfondie soit menée pour les trois hypothèses ci-après :

- aménagement sommaire de l'ancien Évêché en vue d'une utilisation provisoire en locaux
- construction de l'Hôtel du Département sur un nouveau site
- construction d'un nouveau bâtiment à l'emplacement de l'ancien avec utilisation des locaux actuels

La Société A.T.T.C. a étudié ces trois hypothèses et présentera les conclusions en séance.

Compte tenu des problèmes de locaux rencontrés, il est souhaitable que le Conseil Général se prononce sur une de ces trois solutions afin que le projet puisse être lancé rapidement.

La Commission de l'Administration Départementale et Communale propose au Conseil Général de prendre les décisions suivantes :

- 1°) Laboratoire Interprofessionnel Laitier :
 - adaptation du versement de la participation de la Chambre d'Agriculture sous forme d'annuités et modification des inscriptions budgétaires en conséquence telle que proposée.
 - 2°) extension des archives départementales :
 - vote d'un crédit complémentaire de 130.000 F pour le financement de la 1ère tranche à inscrire au chapitre 960, 9.12143
 - attente de la réponse définitive de l'Etat quant à sa participation pour ce qui concerne le lancement de la 2ème tranche
 - 3°) aménagement de l'Hôtel du Département :
 - choix de l'option n°2 : construction d'un nouveau bâtiment à l'emplacement de l'ancien avec utilisation des locaux actuels.
- La Commission de l'Economie et des Finances émet un avis identique à celui de la Commission de l'Administration Départementale et Communale.

Extrait des procès-verbaux des délibérations du Conseil général. Réunion des 24 et 25 juin 1986 ; séance du 25 juin. Archives départementales.



2 juin 1989, Monsieur le Préfet fait part de sa volonté d'acheter l'ensemble des locaux occupés par le Conseil général dans ceux de la préfecture afin de redéployer ses services.

Cette décision aura un impact sur le projet. Il est nécessaire d'adapter les scénarios à ce nouveau paramètre ; « le surcroît de surface à créer en complément ne peut être assimilé dans le programme initial ; la démolition totale du bâtiment doit être envisagée ».

Extrait des procès-verbaux des délibérations du Conseil général. Réunion des 30, 31 mai 1^{er} et 2 juin 1989 ; séance du 2 juin. Archives départementales.

1985-1991
SIX ANNÉES

DE PRÉPARATION

DU PROJET

16 novembre 1989, un nouveau concours d'architecture est lancé et un nouveau calendrier adopté.

1991-1994,
TROIS ANNÉES
DE TRAVAUX

DE CONSTRUCTION



Les travaux de déconstruction de l'ancien Évêché commencent en octobre 1991 et s'étalent sur quelques semaines.



Ils sont suivis par les opérations de terrassement, au cours desquelles 17 000 m³ de déblais sont extraits. En outre, en raison de la nature des sols et de la présence d'une nappe phréatique, une technique toute particulière sera mise en oeuvre pour les fondations, à 12 mètres de profondeur. La partie souterraine du chantier sera terminée à la fin de l'été 1993 et la première pierre du nouveau bâtiment posée par Marcel Lesbros, président du Conseil général, le 7 septembre de la même année.

Lors de la démolition de l'ancien Évêché.
Images extraites de "Création d'un bâtiment
au service des Haut-Alpins",
René Mannent, Gilles Chalensol & Maxim-Jan Leynaud.

1991-1994, TROIS ANNÉES DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION



Compte-rendu de la cérémonie de pose de la première pierre par le président du Conseil général et sénateur, Marcel Lesbros, accompagné du vice-président chargé de l'administration départementale. Le Dauphiné Libéré, mercredi 8 septembre 1993. Archives départementales.



Les travaux de construction se poursuivent. Une centaine d'ouvriers issus de 24 entreprises vont œuvrer à la construction du nouveau bâtiment jusqu'à son inauguration, le 28 novembre 1994.



Photos prises par les services du Département lors des différentes étapes de la construction du bâtiment. Archives départementales.

TOITURE
EN ARDOISE,
GRILLES
EN FER FORGÉ,
MOBILIER...

DES VESTIGES DU PASSÉ



La toiture est une partie importante de la construction de cet édifice. Elle est composée d'une charpente en bois sur laquelle repose une couverture en ardoise. Cette couverture est issue de matériaux récupérés lors de la déconstruction de l'ancien Évêché.

Image de la charpente en bois. Extraite de « Création d'un bâtiment au service des Haut-Alpins », René Mannent, Gilles Chalensol & Maxim-Jan Leynaud.



Dans le même esprit, les grilles en fer forgé qui bordent la rue Balmens sont des éléments conservés de l'enceinte de l'ancien bâtiment.

Enfin, le plancher en noyer de la salle 105 de l'Hôtel du Département est issu de la déconstruction de l'ancien Palais épiscopal. Cette salle est par ailleurs équipée d'un petit hémicycle, lui aussi vestige du passé puisque transporté des anciens locaux du Département au sein de la préfecture jusque dans le nouveau bâtiment.

Photo du « petit hémicycle », alors qu'il était encore dans les locaux de la Préfecture, avant son installation au sein de l'Hôtel du Département (salle 105).
Archives départementales.

TOITURE EN ARDOISE,
GRILLES EN FER FORGÉ,
MOBILIER...

DES VESTIGES DU PASSÉ

La construction de l'escalier d'honneur, de forme hélicoïdale, a nécessité de la part des concepteurs et des ouvriers un très haut niveau de compétences et de technicité. Il reste une pièce éminemment emblématique du bâtiment aujourd'hui.

Lors de la construction de l'escalier d'honneur. Image extraite de « Création d'un bâtiment au service des Haut-Alpins », René Mannent, Gilles Chalensol Maxim-Jan Leynaud.



En mai 1994, le fronton – d'une hauteur de 17 mètres – est revêtu d'un parement en pierre rappelant l'environnement alpin dans lequel le bâtiment s'inscrit. La création de ce fronton de forme concave était une volonté de la part des concepteurs représentés par Monsieur André Mercier, architecte local, d'ouvrir la place Saint-Arnoux sur les autres bâtiments institutionnels et la cathédrale de Gap. Les travaux sont terminés quelques mois plus tard, en septembre 1994. Le bâtiment "au service des Haut-Alpins", tant attendu par les élus, est enfin opérationnel.

Photo prise par les services du Département lors des différentes étapes de la construction du bâtiment. Archives départementales.



28 NOVEMBRE 1994,
INAUGURATION PAR

RENÉ MONORY

L'Hôtel du Département a été inauguré le 28 novembre 1994 par René Monory, président du Sénat, en présence naturellement du président du Conseil général et sénateur des Hautes-Alpes, Marcel Lesbros. Ainsi que de très nombreuses personnalités politiques. 500 personnes ont assisté à ce moment historique pour le Département des Hautes-Alpes.



Photos Archives départementales.

30
ans
de l'Hôtel
du Département

28 NOVEMBRE 1994,
INAUGURATION PAR

RENÉ MONORY

René Monory à la tribune de l'hémicycle de l'Hôtel du Département, le 24 novembre 1994. Archives départementales.



« Nous vivons dans une société où les problèmes sont de plus en plus difficiles à gérer et le contact sur le terrain est le seul moyen de les atténuer. Le Département est une des structures – sinon la structure – la plus parfaitement adaptée pour résoudre les problèmes qui se posent à nous. »

« Avant 1982, le Préfet établissait un budget du Département. Aujourd'hui les élus départementaux établissent leur propre budget, c'est-à-dire qu'ils en sont responsables devant les électeurs. C'est une différence essentielle. L'impulsion ne vient plus d'en haut mais d'en bas, de la part de ceux qui vivent sur le terrain. C'est un véritable nouvel état d'esprit. Pour vous citer un exemple, si la décentralisation n'avait pas existé, je n'aurais jamais pu faire le Futuroscope dans mon département. »

« La décentralisation permet la convivialité. Les différents partenaires se mettent autour d'une table pour réfléchir et discuter d'un projet sans qu'aucun des centres de décision puisse être culpabilisé. »

René Monory, à l'occasion de l'inauguration de l'Hôtel du Département dans Le Dauphiné Libéré. Dimanche 27 novembre 1994.

30
ans
de l'Hôtel
du Département

Marcel Lesbros pend la crémaillère

500 invités en tête de file ont tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

L'air était agréable, l'ambiance festive, une atmosphère de réconciliation et de solidarité. C'est ainsi que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de l'Hôtel du département, organisée par le conseil général des Hautes-Alpes, le 28 novembre 1994.

Pour l'histoire par Jean

Le 28 novembre 1994, à 10 heures, l'Hôtel du département a été inauguré par le conseil général des Hautes-Alpes, sous la présidence de Marcel Lesbros, président du Nouvel.

Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Mémorabilia et développement

Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Compte

Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.



Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

LE FILM DU JOUR



Le 28 novembre, le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.



Le 28 novembre, le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.



Le 28 novembre, le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.



Le 28 novembre, le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Echos... Echos... Echos...

Patente
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Aur-Alpin
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Pour
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

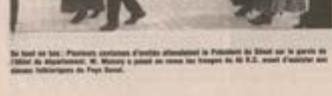
Passeport
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Sourire
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

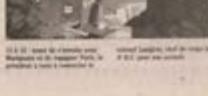
Incognite
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Appelions
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

Simplex
Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.



Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.



Le conseil général des Hautes-Alpes a tenu à honorer le président du Nouvel, ont participé hier à l'inauguration de l'Hôtel du département.

TEXTES :
Jean Baveraggi
et Eric Vesny
PHOTOS :
Vincent Olivier
et Serge Imbert

Compte-rendu de l'inauguration publiée dans le journal du lendemain. Le Dauphiné Libéré, mardi 29 novembre 1994. Archives départementales.

Il y a 30 ans, le 28 novembre très précisément, était inauguré “un bâtiment au service des Haut-Alpins”, comme le voulait la formule consacrée à l’époque. Le temps a depuis fait son œuvre et aujourd’hui, au moins autant qu’hier, l’Hôtel du Département est chaque jour ce bâtiment au service des Haut-Alpins au sein duquel travaillent des équipes qui font en sorte que notre quotidien soit toujours facilité et plus agréable.

Ce bâtiment était inauguré par le sénateur et président du Conseil général, Marcel Lesbros, qui a accueilli pour l’occasion le président du Sénat, René Monory. Une éminente personnalité pour rappeler que ce bâtiment et ses services n’étaient autres qu’un pur produit de la décentralisation, dont le dernier était un fervent défenseur. 30 ans plus tard, l’Hôtel du Département a plus que jamais sa place au cœur des Hautes-Alpes et au plus proche des Haut-Alpins.

Pendant quelques jours, l’assemblée départementale et les équipes qui sont à votre service sont heureuses et fières de vous présenter un bref rappel historique de ce qu’a été la création de ce bâtiment.

Parce que “le passé répond de l’avenir”.

*Jean-Marie Bernard, président du Département
Bernadette Saudemont, vice-présidente chargée de la culture*



Hautes-Alpes
le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - CS 66005
05008 Gap Cedex

Tél. 04 92 40 38 00

hautes-alpes.fr

